

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, November 25, 2025

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met with videoconference this day at 6:32 p.m. [ET] to examine and report on Newfoundland and Labrador's offshore petroleum industry; and, in camera, for consideration of a draft agenda (future business).

**Senator Joan Kingston (Chair)** in the chair.

[*English*]

**The Chair:** Before we begin, I would like to ask all the senators to consult the card on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents. Please make sure that your earpiece is away from all microphones at all times. Don't touch the microphone, and the deactivation and activation will be done by the console operator.

Finally, avoid handling your earpiece while your microphone is on. Earpieces should remain on the ear or be placed on designated sticker at each seat. Thank you all for your cooperation.

I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is on the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabe Algonquin Nation.

My name is Joan Kingston. I'm a senator from New Brunswick. I'm the chair of this committee, Energy, the Environment and Natural Resources, and I would like to have the other senators introduce themselves. I would like to start on my right, please.

[*Translation*]

**Senator Verner:** I am Josée Verner, deputy chair of the committee, from Quebec.

**Senator Miville-Dechêne:** Julie Miville-Dechêne from Quebec.

**Senator Youance:** Suze Youance from Quebec.

**Senator Aucoin:** Réjean Aucoin from Nova Scotia.

[*English*]

**Senator Lewis:** Todd Lewis, Saskatchewan.

**Senator McCallum:** Mary Jane McCallum, Treaty 10, Manitoba region.

**Senator Fridhandler:** Daryl Fridhandler, Alberta.

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 25 novembre 2025

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 18 h 32 (HE), avec vidéoconférence, pour examiner, afin d'en faire rapport, la question de l'industrie du pétrole extracôtier de Terre-Neuve-et-Labrador. Il se réunira aussi à huis clos pour l'étude d'un projet d'ordre du jour (travaux futurs).

**La sénatrice Joan Kingston (présidente)** occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

**La présidente :** Avant de commencer, je vous invite à prendre connaissance des cartes placées sur les tables dans la salle de comité pour connaître les lignes directrices visant à prévenir les incidents liés aux retours de son. Prière de garder les oreillettes à l'écart de tous les microphones en tout temps. Ne touchez pas aux microphones. Leur activation et leur désactivation seront contrôlées par l'opérateur de console.

Finalement, évitez de manipuler votre oreillette lorsque le microphone est activé. L'oreillette doit rester sur l'oreille ou être déposée sur l'autocollant prévu à cet effet à chaque siège. Merci pour votre coopération.

Je voudrais commencer par reconnaître que la terre sur laquelle nous nous réunissons est le territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation algonquine anishinabé.

Je m'appelle Joan Kingston, sénatrice du Nouveau-Brunswick et présidente du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. J'aimerais maintenant demander à mes collègues de se présenter, en commençant par ma droite.

[*Français*]

**La sénatrice Verner :** Josée Verner, vice-présidente du comité, du Québec.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Julie Miville-Dechêne, du Québec.

**La sénatrice Youance :** Suze Youance, du Québec.

**Le sénateur Aucoin :** Réjean Aucoin, de la Nouvelle-Écosse.

[*Traduction*]

**Le sénateur Lewis :** Todd Lewis, de la Saskatchewan.

**La sénatrice McCallum :** Mary Jane McCallum, du territoire visé par le Traité n° 10, de la région du Manitoba.

**Le sénateur Fridhandler :** Daryl Fridhandler, de l'Alberta.

**Senator D. M. Wells:** David Wells, Newfoundland and Labrador.

[*Translation*]

**Senator Galvez:** Rosa Galvez from Quebec.

[*English*]

**Senator Arnot:** David Arnot, Saskatchewan.

**The Chair:** Thank you very much. So I would like to welcome everybody here today as well as those listening online at sencanada.ca.

Today, pursuant to the order of reference received from the Senate on October 8, we are pursuing our study on the Newfoundland and Labrador offshore petroleum industry. Today, we're pleased to welcome our first panel as an individual, Max Ruelokke, Professional Engineer (Retired), by video conference. And from One Ocean, Ashley Woodford, Managing Director, by video conference as well.

Mr. Ruelokke and Ms. Woodford, we would like to welcome you here tonight. You have five minutes each for opening remarks, which will be followed by questions from the senators.

Mr. Ruelokke, if you would like to begin.

**Max Ruelokke, Professional Engineer (Retired), as an individual:** Thank you, Madam Chair. I'm a native Newfoundland, retired professional engineer and commercial diver. I've spent nearly four decades in the offshore oil and gas industry mostly in Atlantic Canada, but also in the Gulf of Mexico, the North Sea, offshore Brazil, offshore India and in the Beaufort. That's the conclusion of my opening remarks. I'll be happy to take questions when you have them.

**The Chair:** Okay. Thank you very much.

Ms. Woodford, can you continue?

**Ashley Woodford, Managing Director, One Ocean:** Good evening, honourable senators. Thank you very much for the invitation to be here with you this evening and to speak to the committee. It's my pleasure to be here to tell you a little bit about One Ocean, the liaison organization for the fishing and the offshore petroleum industries in Newfoundland and Labrador.

To give you a brief history of when and why the organization was formed. In 2001, the Canada-Newfoundland Offshore Petroleum Board, or C-NLOPB, and now the Canada-Newfoundland and Labrador Offshore Energy Regulator sponsored a series of meetings with industry representatives

**Le sénateur D. M. Wells :** David Wells, de Terre-Neuve-et-Labrador.

[*Français*]

**La sénatrice Galvez :** Rosa Galvez, du Québec.

[*Traduction*]

**Le sénateur Arnot :** David Arnot, de la Saskatchewan.

**La présidente :** Merci chers collègues. Je tiens à souhaiter la bienvenue aux gens avec nous aujourd'hui, ainsi qu'à celles et ceux qui nous écoutent à partir du Web sur sencanada.ca.

Aujourd'hui, en vertu de l'ordre de renvoi qui nous a été confié par le Sénat le 8 octobre dernier, nous continuons notre étude sur l'industrie du pétrole extracôtier de Terre-Neuve-et-Labrador. À cet effet, nous accueillons aujourd'hui nos premiers témoins : à titre personnel, Max Ruelokke, ingénieur professionnel (à la retraite), par vidéoconférence, ainsi qu'Ashley Woodford, directrice générale de One Ocean, par vidéoconférence également.

Monsieur Ruelokke et madame Woodford, nous vous souhaitons la bienvenue ce soir. Vous aurez cinq minutes pour faire une déclaration préliminaire, après quoi nous passerons à la période de questions.

Monsieur Ruelokke, vous pouvez commencer.

**Max Ruelokke, ingénieur professionnel (à la retraite), à titre personnel :** Merci, madame la présidente. Je suis un ingénieur professionnel à la retraite et un plongeur à des fins commerciales originaire de Terre-Neuve-et-Labrador. J'ai passé près de 40 ans dans l'industrie pétrolière et gazière extracôtière, principalement au Canada atlantique, mais aussi dans le golfe du Mexique, la mer du Nord, au large du Brésil, au large de l'Inde et dans la mer de Beaufort. C'est la fin de ma déclaration liminaire. Je serai heureux de répondre à vos questions.

**La présidente :** D'accord. Merci beaucoup.

Madame Woodford, pouvez-vous enchaîner?

**Ashley Woodford, directrice générale, One Ocean :** Bonsoir, honorables sénatrices et sénateurs. Merci beaucoup de m'avoir invitée à être des vôtres ce soir et à m'adresser au comité. C'est un plaisir pour moi d'être ici afin de vous parler un peu de One Ocean, l'organisation de liaison pour les industries de la pêche et du pétrole extracôtier à Terre-Neuve-et-Labrador

Permettez-moi de vous expliquer brièvement quand et pourquoi l'organisation a été créée. En 2001, l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, ou C-TNLOHE, devenue depuis la Régie Canada-Terre-Neuve-et-Labrador de l'énergie extracôtière, ou RC-TNLEE, a organisé une série de

from the fishing and petroleum sectors to discuss establishing a liaison organization to enhance the working relationship between the two industries in Newfoundland and Labrador.

In the early 2000s, these discussions were timely, as the offshore was full of activity with Hibernia operating in the field, the anticipation of first oil at Terra Nova, ongoing work in the White Rose field among other activities in support of a busy and growing offshore petroleum sector.

As for the fishing industry, as you will know, the fishing industry in Newfoundland and Labrador is robust, long in history, tradition and part of our cultural landscape. Once, of course, highly dependent on cod, today's modern fishery sees a variety of species harvested and processed in the province, including snow crab, lobster, shrimp, cod, yellowtail flounder, red fish, among many others. As you will all know, the fishing and the offshore petroleum industries are tremendously important to the economy of Newfoundland and Labrador.

When these two industries came together in the early 2000, both identified the importance of a forum to bring industry representatives together, to share and exchange information, learn more about each other's operational activities and provide the opportunity to identify, address and resolve issues before they become problematic.

One Ocean was officially launched in 2002. I'll also briefly this evening tell you about our organizational structure which consists of a secretariat, chair and managing director, a board, working group and fisheries and land tenure committee. Before I discuss who is involved with One Ocean, it's very important for me to note that One Ocean does not represent the fishing and offshore petroleum industries in Newfoundland and Labrador but rather serves as a bridge between the two.

Being a neutral liaison organization, it's important to have equal representation for both industries. And for the past 23 years, we have had the privilege to have participation and engagement from industry leaders in the provincial fishing and offshore petroleum sectors. Engaged with our organization, we have fishing representatives from FFAW-Unifor, the Association of Seafood Producers and the Atlantic Groundfish Council.

Our petroleum industry directors are from member organizations with the Canadian Association of Petroleum Producers, or CAPP. We also see the value in having industry regulators represented on our board and see the engagement from

rencontres avec des représentants des industries de la pêche et du pétrole afin de discuter de la création d'un organisme de liaison qui renforcerait les relations de travail entre les deux industries à Terre-Neuve-et-Labrador.

Au début des années 2000, ces discussions tombaient à point, car l'industrie pétrolière extracôtier était très active. Hibernia exerçait des activités sur le terrain, on s'attendait à découvrir pour la première fois du pétrole à Terra Nova et des travaux sur le terrain étaient en cours dans le champ pétrolière White Rose. Ces activités faisaient partie des travaux à l'appui d'une industrie pétrolière extracôtier active et en croissance.

Quant à l'industrie de la pêche, comme vous le savez, celle de Terre-Neuve-et-Labrador est solide. Elle est pratiquée depuis longtemps, avec des traditions de longue date, et fait partie de notre paysage culturel. Autrefois, bien sûr, elle dépendait fortement de la morue. De nos jours, diverses espèces sont pêchées et transformées dans la province, dont le crabe des neiges, le homard, la crevette, la morue, la limande à queue jaune, le tambour rouge. Comme vous le savez, les industries de la pêche et du pétrole extracôtier sont extrêmement importantes pour l'économie de Terre-Neuve-et-Labrador

Lorsque ces deux industries se sont réunies au début des années 2000, elles ont toutes deux reconnu l'importance de mettre en place une tribune pour rassembler des représentants de l'industrie, communiquer et échanger de l'information, en apprendre davantage sur les activités opérationnelles des autres et donner l'occasion de cerner, de gérer et de régler des enjeux avant qu'ils ne deviennent problématiques.

One Ocean a été officiellement mis sur pied en 2002. Je vais aussi vous parler brièvement ce soir de notre structure organisationnelle, qui comprend un secrétariat, un président et une directrice générale, un conseil d'administration, un groupe de travail et un comité des pêches et des droits fonciers. Avant de discuter des parties prenantes qui collaborent avec One Ocean, je trouve qu'il est très important de mentionner que One Ocean ne représente pas les industries de la pêche et du pétrole extracôtier à Terre-Neuve-et-Labrador, mais sert plutôt de pont entre les deux.

Comme nous sommes une organisation de liaison impartiale, il est important que les deux industries soient représentées à parts égales. Depuis 23 ans, nous avons le privilège de bénéficier de la participation et de l'engagement des leaders de l'industrie dans les secteurs provinciaux de la pêche et du pétrole extracôtier. Nous pouvons compter sur des représentants de la pêche de FFAW-Unifor, de l'Association of Seafood Producers et de l'Atlantic Groundfish Council.

Les administrateurs de l'industrie pétrolière proviennent d'organisations membres de l'Association canadienne des producteurs pétroliers, ou ACPP. Nous estimons aussi utile d'avoir, au sein de notre conseil d'administration, des

the C-NLOER, DFO as well as the Fisheries and Marine Institute and the Canadian Coast Guard.

Briefly, our objectives include providing a neutral forum for information exchange, promoting the understanding of the sector's operational activities, identifying and advancing specific initiatives to meet industry challenges and successful coexistence. I know we don't have a lot of time this evening for opening remarks.

In brief, our objectives are met through activities such as robust round tables at meetings of One Ocean for information sharing, through educational seminars, study tours and through the development of resource materials. These resource materials include documentation on effective engagement, resources including a guide to developing fisheries communications plans for exploration drilling programs. We have also had significant engagement on oil spill prevention and response as well as on seismic, which is a priority area for our member groups.

Very briefly, this gives you an overview of our organization as well as some of the mutually beneficial practices and resources that our organization has developed over the past 23 years. Certainly for more detail, I invite you to visit our website [oneocean.ca](http://oneocean.ca).

As I conclude my brief opening remarks, I'll underscore to the committee that paramount to One Ocean is the successful coexistence between the offshore petroleum and fishing industries in Newfoundland and Labrador. To achieve successful coexistence, of course, the two industries must work together and endeavour to effectively communicate, manage expectations, build awareness and understanding, identify and address potential conflicts and risks, identify common priorities, ensure safe practices and very importantly, there must be trust, cooperation and respect. We know that meeting all of these objectives can be challenging but the history of the fishing and offshore petroleum industries coming together in Newfoundland and Labrador demonstrates that this is possible.

I thank you for the opportunity to speak to the committee this evening and look forward to taking your questions.

**The Chair:** Thank you to both of you, and now we're going to start with questions from the senators. There will be about a five-minute block for question and answer for each of the senators in the first round. I would like to start with Senator Verner.

organismes de réglementation de l'industrie et voulons la participation de la RC-TNLEE, du ministère des Pêches et des Océans, du Fisheries and Marine Institute ainsi que de la Garde côtière canadienne.

En bref, nos objectifs comprennent la création d'une tribune impartiale pour favoriser l'échange d'informations, aider à comprendre les activités opérationnelles du secteur, cibler et promouvoir des initiatives particulières en vue de relever les défis de l'industrie et assurer une coexistence fructueuse. Je sais que nous n'avons pas beaucoup de temps ce soir pour les déclarations liminaires.

En résumé, nos objectifs sont atteints grâce à des activités telles que des tables rondes rigoureuses lors des réunions de One Ocean pour la communication d'informations, des séminaires éducatifs, des voyages d'études et le développement de ressources matérielles. Ces ressources comprennent des documents portant sur une mobilisation efficace et des outils comme un guide pour l'élaboration de plans de communication sur les pêches à l'intention des programmes de forage d'exploration. Nous avons également assisté à un engagement important au chapitre de la prévention des déversements d'hydrocarbures et des interventions à la suite de tels incidents, ainsi que sur le plan des levés sismiques, qui représentent une priorité pour nos groupes membres.

Très brièvement, voici un aperçu de notre organisation ainsi que de certaines pratiques et ressources mutuellement profitables mises au point par notre organisation au cours des 23 dernières années. Pour obtenir de plus amples renseignements, je vous invite à consulter notre site Web, [oneocean.ca](http://oneocean.ca).

En terminant ma brève déclaration liminaire, je mentionnerai au comité que l'élément primordial de One Ocean est la coexistence fructueuse entre les industries de la pêche et du pétrole extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador. Pour assurer une coexistence réussie, les deux industries doivent bien entendu travailler ensemble et s'efforcer de communiquer efficacement, de gérer les attentes, d'accroître la sensibilisation et la compréhension, de relever et de gérer les conflits éventuels et les risques, de déterminer les priorités communes, d'assurer des pratiques sécuritaires et, surtout, d'instaurer la confiance, la coopération et le respect. Nous savons que la réalisation de tous ces objectifs peut être difficile, mais les collaborations antérieures des industries de la pêche et du pétrole extracôtière à Terre-Neuve-et-Labrador démontrent que c'est possible.

Je vous remercie de m'avoir donné l'occasion de m'adresser au comité ce soir et j'ai hâte de répondre à vos questions.

**La présidente :** Je vous remercie tous les deux. Passons maintenant aux questions des sénatrices et des sénateurs. Il y aura un bloc d'environ cinq minutes pour les questions et réponses de chacun des sénateurs lors du premier tour de table. J'aimerais commencer par la sénatrice Verner.

[*Translation*]

**Senator Verner:** My question is for Mr. Ruelokke. During a CBC interview in 2022, you said that the Ocean Ranger tragedy in 1982 led to deep and lasting changes to safety measures for workers and offshore installations. Among the main measures adopted following the public inquiry, which ones do you think have had the most impact on worker and installation safety thus far, in terms of preventing another tragedy?

[*English*]

**Mr. Ruelokke:** There were so many recommendations that came out of the inquiry. It's difficult to specify just a few, but the ones that I think have had the most impact are — I actually worked on the Ocean Ranger, and we were the diving contractors there. We had no safety training, we had no safety survival suits, we had no real safety culture on the rig. Everybody thought that safety was going to be the safety supervisor's responsibility and not theirs. Of course, that's far from the truth. It think it's safe to say that no other incident worldwide caused or has led to as many changes in safety as the Ocean Ranger did. Our industry has been safer in the last 20 years than it was leading up to that.

**Senator D. M. Wells:** Before I ask my question, certainly to Mr. Ruelokke first, I just want to say that he significantly downplayed his role in the Newfoundland and Labrador offshore industry. He is not just highly respected as an expert in regulatory and engineering fields in Newfoundland and Labrador, but globally. I just want to recognize the quality of professionalism that we have here as a witness. He also established that safety culture that he likely referenced, but I want to emphasize it a little more that even though the offshore regulator, when it was the offshore petroleum board, has four mandates from the Atlantic Accord, Mr. Ruelokke was the one who reinforced that safety was to be a primary significance.

I also want to say that he has been a mentor to me in my role at the ward while he was there. I'll start with that.

Mr. Ruelokke, we hear comparisons all the time about regulatory agencies, regulatory bodies around the world — in Guyana, West Africa, in the Beaufort Sea, especially in Norway. Do we have anything to learn from them, or how does the Newfoundland and Labrador offshore regulatory authority compare with those globally?

[*Français*]

**La sénatrice Verner :** Ma question s'adresse à M. Ruelokke. Dans une entrevue à CBC News en 2022, vous avez affirmé que la tragédie de la plateforme Ocean Ranger en 1982 a provoqué un changement profond et durable des mesures visant à assurer la sécurité des travailleurs et des installations extracôtiers. Selon vous, quelles sont les principales mesures découlant de l'enquête publique qui ont eu jusqu'à aujourd'hui la plus grande incidence sur la sécurité des travailleurs et des installations afin d'éviter une nouvelle tragédie?

[*Traduction*]

**M. Ruelokke :** Il y a eu tellement de recommandations issues de l'enquête. Il est difficile de parler de quelques-unes seulement, mais celles qui, selon moi, ont eu le plus d'impact — j'ai en fait travaillé sur l'Ocean Ranger; nous étions les entrepreneurs retenus pour la plongée là-bas... Nous n'avions aucune formation en matière de sécurité et pas de combinaisons d'immersion. Sur la plateforme pétrolière, nous n'avions pas de véritable culture axée sur la sécurité. Tout le monde pensait que la sécurité était la responsabilité du superviseur de la sécurité et non la sienne. Bien sûr, c'est loin d'être la vérité. Je pense qu'on peut dire sans se tromper qu'aucun autre incident dans le monde n'a entraîné autant de changements touchant la sécurité que celui d'Ocean Ranger. Depuis une vingtaine d'années, notre industrie est plus sécuritaire qu'elle ne l'a jamais été.

**Le sénateur D. M. Wells :** Avant de poser ma question, certainement à M. Ruelokke en premier lieu, je veux simplement dire qu'il a considérablement minimisé son rôle dans l'industrie du pétrole extracôtier de Terre-Neuve-et-Labrador. Il n'est pas seulement très respecté à titre d'expert en réglementation et en ingénierie à Terre-Neuve-et-Labrador, il l'est également à l'échelle mondiale. Je veux simplement reconnaître la qualité du professionnalisme du témoin. Il a aussi mis en place la culture de sécurité à laquelle il faisait probablement référence, mais je veux insister un peu plus sur le fait que, même si l'organisme de réglementation, lorsqu'il s'agissait de la RC-TNLEE, s'est vu imposer quatre mandats par l'Accord atlantique, c'est M. Ruelokke qui a renforcé le fait que la sécurité devait se voir accorder la plus haute importance.

Je veux aussi dire qu'il a été un mentor pour moi dans mes fonctions au sein du conseil d'administration pendant qu'il en faisait partie. Je voulais commencer en disant cela.

Monsieur Ruelokke, on entend constamment des comparaisons avec des organismes de réglementation partout dans le monde, que ce soit en Guyane, en Afrique de l'Ouest, dans la mer de Beaufort et surtout en Norvège. Avons-nous quelque chose à apprendre de ces organismes, ou comment la Régie Canada-Terre-Neuve-et-Labrador de l'énergie extracôtière se compare-t-elle à celles d'autres pays?

**Mr. Ruelokke:** I think it compares very well. Senator Wells, as you would know, we have something called the International Regulators' Forum. It brings together the regulators from a number of countries, including the ones that you mentioned.

The key purpose for that is to learn from one another. I think we all do a very good job in our own jurisdictions, but when we get together and compare notes, we always find things that we can improve just a little bit. But in terms of the overall efficiency of the safety regulation regime in Newfoundland and Labrador, I think it's equal to any and much better than some.

**Senator D. M. Wells:** Mr. Ruelokke, thanks for that. What do you see as the biggest impediment to increasing activity in the offshore?

**Mr. Ruelokke:** I think right now, unfortunately, it's something that governments have done. I think the passage of Bill C-49 has introduced a higher level of risk to offshore petroleum activities because of clause 56 within that bill. It gives governments the opportunity to cease exploration, cease development or cease production from the project that has already been approved. Or it can be subject to environmental assessments, development plans and benefit plans if governments perceive there will be some threat to the environment in the future. In addition they can pass legislation that would cause activity to cease even if they are in the middle of producing, for example, in Hibernia or Terra Nova. I believe that's one of the reasons we have not seen any extra bids for exploration licenses in the last two years. That's very unhealthy. If we don't have a continuation of exploration, our industry is in a decline.

**Senator D. M. Wells:** So you would see a change in the legislation or removal of clause 56 in Bill C-49 as a remedy?

**Mr. Ruelokke:** Absolutely, I would see it that way. Yes.

**Senator D. M. Wells:** Thanks. I have a question for Ms. Woodford too. Thanks, Ms. Woodford, for your presentation and for the work you do to mitigate risks.

Can you talk about some of the conflicts that have arisen that One Ocean has helped solve prior to it being full-blown conflict on the water or on shore?

**Ms. Woodford:** Certainly. Thank you, Senator Wells, for your question. As I mentioned in my comments, the biggest objective for One Ocean is to support successful coexistence in

**M. Ruelokke :** Je pense que la Régie se compare favorablement à ces organismes. Sénateur Wells, comme vous le savez, nous disposons du Forum international de la réglementation, qui réunit les organismes de réglementation de plusieurs pays, y compris ceux que vous avez mentionnés.

Le but principal est d'apprendre les uns des autres. Je pense que nous faisons tous un très bon travail dans nos propres territoires de compétence, mais quand nous nous réunissons et comparons nos idées, nous trouvons toujours des choses que nous pouvons améliorer dans une certaine mesure. Cependant, pour ce qui est de l'efficacité globale du régime de réglementation de la sécurité à Terre-Neuve-et-Labrador, je pense que le régime est aussi bon que n'importe quel autre, voire bien meilleur que certains d'entre eux.

**Le sénateur D. M. Wells :** Merci, monsieur Ruelokke. Selon vous, quel est le plus grand obstacle à l'augmentation de l'activité extracôtière?

**M. Ruelokke :** Je pense qu'en ce moment, malheureusement, c'est un obstacle créé par les gouvernements. Je pense que l'adoption du projet de loi C-49 a introduit un niveau de risque plus élevé pour les activités pétrolières extracôtières. L'article 56 donne aux gouvernements la possibilité de faire cesser l'exploration, le développement ou la production dans le cadre d'un projet déjà approuvé. Le projet peut aussi être soumis à des évaluations environnementales, à des plans de développement et à des plans pour définir les avantages si les gouvernements ont l'impression qu'il y aura une menace plus tard pour l'environnement. De plus, les gouvernements peuvent adopter des lois visant à faire cesser les activités, même si la production est bel et bien entamée, par exemple dans le cas d'Hibernia ou de Terra Nova. Je crois que c'est l'une des raisons pour lesquelles il n'y a pas eu d'autres propositions pour des licences d'exploration au cours des deux dernières années. C'est très malsain. Si nous ne poursuivons pas l'exploration, notre industrie sera en déclin.

**Le sénateur D. M. Wells :** Donc, une modification aux dispositions législatives ou la suppression de l'article 56 du projet de loi C-49 serait une solution selon vous?

**M. Ruelokke :** Absolument. J'estime que ce serait le cas. Oui.

**Le sénateur D. M. Wells :** Merci. J'ai aussi une question pour Mme Woodford. Merci, madame Woodford, pour votre exposé et pour le travail que vous faites afin d'atténuer les risques.

Pouvez-vous parler de certains conflits qui ont surgi et que One Ocean a aidé à résoudre avant qu'ils ne se transforment en véritables conflits sur l'eau ou sur la terre?

**Mme Woodford :** Certainement. Merci, sénateur Wells, pour votre question. Comme je l'ai mentionné dans mes commentaires, le plus grand objectif de One Ocean est de

the shared marine environment between the offshore petroleum and fishing industry in Newfoundland and Labrador.

There is, of course, opportunity for overlap between these two industries when it comes to programs like exploration drilling programs and seismic survey programs. Throughout the course of the past 23 years, certainly we found that the biggest way to help mitigate any issue, be it whether being attached to an exploration drilling program or a seismic survey program, is early notice to the fishing industry, engagement with the fishing industry, as well as effective communication with the fishing industry.

I'll use seismic survey program for an example, which often takes place, of course, in the spring and the summer, which would be in direct timeline correlation with the crab fishery. When these programs, which were often large in scale, are ongoing and, throughout the course of spring and summer, cover a large amount of ground, it's tremendously important to engage with fishing industry stakeholders early and on an ongoing basis throughout the duration of that program. I would certainly say that some of the communication protocols that we have helped implement between parties, be it seismic or be it recommendations for communication on exploration drilling programs, are initiatives that help communication and play a large part in mitigating conflict. Another example is the Fisheries Liaison Officer program, which is administered through FFAW-Unifor, that sees an individual aboard a seismic vessel and helps mitigate any sort of conflict with fishing activity by means of communication on board that vessel.

soutenir une coexistence fructueuse dans l'environnement marin partagé entre l'industrie pétrolière extracôtière et le secteur de la pêche à Terre-Neuve-et-Labrador.

Il y a, bien sûr, des possibilités de chevauchement entre ces deux industries, notamment en ce qui concerne les programmes d'exploration et les programmes de levés sismiques. Au cours des 23 dernières années, nous avons certainement constaté que la meilleure façon d'aider à atténuer n'importe quel problème, qu'il soit lié à un programme de forage d'exploration ou à un programme de levés sismiques, consiste à fournir rapidement un avis à l'industrie de la pêche, à collaborer avec celle-ci et à communiquer efficacement avec elle.

À titre d'exemple, je vais utiliser le programme des levés sismiques, qui ont évidemment souvent lieu au printemps et à l'été, soit en même temps que la période de la pêche au crabe. Lorsque ces programmes, souvent de grande envergure, sont en cours et couvrent un vaste secteur tout au long du printemps et de l'été, il est extrêmement important de mobiliser tôt et de façon continue les parties prenantes de l'industrie de la pêche pendant toute la durée du programme. Je dirais sans aucun doute que certains des protocoles de communication que nous avons aidés à mettre en place entre les parties, qu'ils touchent les levés sismiques ou qu'ils soient des recommandations pour la communication concernant les programmes de forage d'exploration, sont des initiatives qui favorisent la communication et jouent un rôle important dans l'atténuation des conflits. Un autre exemple est le programme des agents de liaison des pêches, administré par FFAW-Unifor, qui permet à une personne de monter à bord d'un navire chargé d'effectuer des levés sismiques, et d'aider à atténuer tout conflit avec les activités relatives à la pêche grâce à la communication à bord de ce navire.

**The Chair:** Thank you.

**Senator Galvez:** First question is to Mr. Ruelokke. We know that in 2018 there was an oil spill of 250,000 litres of crude oil in the Atlantic Ocean. Would you consider that negligible? What is the line you will draw in order to say these environmental impacts are nothing, so we should get rid of section 56, but these other environmental impacts such as the ones that were caused by the Deepwater Horizon, are unacceptable? Where do you draw the line? What is acceptable? What is not acceptable?

**Mr. Ruelokke:** No oil spill is acceptable, ever, in the marine environment.

**Senator Galvez:** Okay. Thank you. I want to talk to you about the economics of this oil exploitation. We know that the United States intends to lease and sell new offshore oil and that the two major companies involved are Chevron and ExxonMobil.

**La présidente :** Merci.

**La sénatrice Galvez :** Ma première question s'adresse à M. Ruelokke. Nous savons qu'en 2018, il y a eu un déversement de 250 000 litres de pétrole brut dans l'océan Atlantique. Estimez-vous que cela est négligeable? Où tracez-vous la limite pour dire que ces impacts environnementaux ne sont pas importants et que nous devrions par conséquent supprimer l'article 56, mais que d'autres impacts environnementaux, comme ceux causés par Deepwater Horizon, sont inacceptables? Où tracez-vous la ligne? Qu'est-ce qui est acceptable? Qu'est-ce qui n'est pas acceptable?

**M. Ruelokke :** Aucun déversement de pétrole n'est acceptable, en aucun temps, dans l'environnement marin.

**La sénatrice Galvez :** D'accord. Merci. Je veux vous parler des aspects économiques de l'exploitation pétrolière. Nous savons que les États-Unis ont l'intention de louer des plateformes et de vendre du nouveau pétrole extracôtier et que les deux principales entreprises concernées sont Chevron et ExxonMobil.

At the same time, we have oil exploration and production boom under way in South America, with Brazil and Guyana. First question is: How does this competition from the United States and competition from Guyana and Brazil affect the economy of the oil in Newfoundland? How much do you expect that the oil — the barrel of oil will go? Do you think it will eventually get back to \$100 a barrel?

**Mr. Ruelokke:** I will take your first question first. The oil industry is competitive on a worldwide basis. When the oil companies make a decision as to where they are going to invest their dollars, they make a risk assessment based on a variety of factors. One of them, obviously, the key one, is the potential productivity of any reservoir there. That's why we have seen such a huge increase in the last number of years in Guyana.

Unfortunately, when there are areas that appear to be more productive, then that's where the oil companies are going to spend their money, and the fact that the current U.S. government is opening up offshore areas that were, heretofore, forbidden to oil exploration, then that certainly is a factor that, again, reduces the potential for further expenditures in the Newfoundland and Labrador offshore area.

As to the second question, if I thought I could predict what the price of oil was going to be at any point in time, I think I would be a much wealthier man than I am right now. I really can't answer. But I will just state a couple of facts that will impact that.

In 2022, the International Energy Agency's report predicted that by 2050 the worldwide demand of oil would be reduced from the approximately 100 million barrels of oil per day that it is now to 24 million barrels of oil per day. Thirteen days ago, on November 12, they released their 2025 report. It stated that under current government policies, the daily requirement for oil in 2025 will not be 24 million barrels a day, it will be 113 million barrels of oil per day. If you look at those two numbers, that leads you to believe that the price of oil can only increase because the demand is going to increase.

**Senator Galvez:** What about the supply? Is the supply not increasing?

**Mr. Ruelokke:** Supply has been increasing, but it is a non-renewable resource, so eventually the supply will have to run out.

[Translation]

**Senator Miville-Dechêne:** I will turn to Ms. Woodford first.

De même, nous assistons à l'essor de l'exploration et de la production pétrolières en Amérique du Sud, soit au Brésil et en Guyane. Ma première question est la suivante : quelle est l'incidence de cette concurrence des États-Unis et de celle de la Guyane et du Brésil sur l'économie du pétrole à Terre-Neuve-et-Labrador? À combien pensez-vous que le prix du baril de pétrole s'élèvera? Pensez-vous qu'il reviendra finalement à 100 \$ le baril?

**M. Ruelokke :** Je vais d'abord répondre à votre première question. L'industrie pétrolière est compétitive à l'échelle mondiale. Lorsque les compagnies pétrolières déterminent où elles vont investir leur argent, elles font une évaluation des risques, qui tient compte de divers facteurs. L'un d'eux, qui est le plus important évidemment, est la productivité potentielle de tout réservoir. C'est pourquoi nous avons assisté à une augmentation aussi importante ces dernières années en Guyane.

Malheureusement, les compagnies pétrolières vont investir leur argent dans les zones qui semblent les plus productives. Le fait que le gouvernement américain actuel autorise l'exploration pétrolière dans des zones extracotières qui étaient jusque-là interdites, c'est certainement un facteur qui, encore une fois, réduit le potentiel d'investissements supplémentaires dans la zone extracotière de Terre-Neuve-et-Labrador.

Pour répondre à votre deuxième question, si je pouvais prédire le prix du pétrole à quelque moment que ce soit, je serais un homme beaucoup plus riche que je ne le suis actuellement. Je ne peux vraiment pas répondre à cette question. Mais je vais juste énoncer quelques faits qui auront un impact là-dessus.

En 2022, le rapport de l'Agence internationale de l'énergie prévoyait que la demande mondiale de pétrole, actuellement d'environ 100 millions de barils de pétrole par jour, passerait à 24 millions de barils par jour d'ici 2050. Il y a 13 jours, soit le 12 novembre, l'Agence a publié son rapport de 2025. Elle a indiqué que, selon les politiques gouvernementales actuelles, la demande quotidienne de pétrole en 2050 ne sera pas de 24 millions de barils par jour, mais bien de 113 millions de barils de pétrole par jour. Si on examine ces deux chiffres, on pourrait croire que le prix du pétrole continuera d'augmenter parce que la demande va augmenter.

**La sénatrice Galvez :** Qu'en est-il de l'offre? L'offre n'augmente-t-elle pas?

**M. Ruelokke :** L'offre a augmenté, mais comme c'est une ressource non renouvelable, l'offre finira par s'épuiser.

[Français]

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Je vais d'abord poser une question à Mme Woodford.

Where does One Ocean get its funding?

[English]

**Ms. Woodford:** Thank you for your question. One Ocean is funded privately through our member organizations. We don't receive any sort of public funding.

[Translation]

**Senator Miville-Dechêne:** You are not funded by the oil industry?

[English]

**Ms. Woodford:** We're funded through member organizations of the Canadian Association of Petroleum Producers.

[Translation]

**Senator Miville-Dechêne:** Okay.

Last week, a Unifor representative appeared before the committee to talk about fisheries. She wasn't as optimistic as you are about the fishermen. We learned that when oil prospectors occupy a large ocean area, fishermen receive no compensation. Have you participated in negotiations regarding compensation for fishermen when ocean areas are used for, or destroyed in part by, oil exploration, or talks on how to compensate the impacted fishermen?

[English]

**Ms. Woodford:** Thank you for your question. I first would like to say — and I reiterated this in my opening statement — One Ocean is a neutral industry group. We do not represent the fishing nor the offshore petroleum industries of Newfoundland and Labrador, but rather, we serve as a bridge between the two industries. That is, of course, always important for me to note. The member groups under our respective umbrella, they represent the interests of their respective memberships and organizations.

In terms of your question around compensation, that has never been a legislative or regulatory requirement for compensation associated with exploration drilling and space that this may take out. That's a complicated question — I can't say historically if it's never been a discussion. To the best of my knowledge, it never has.

Obviously, before a company or an operator is awarded an exploration drilling licence, they go through the land tenure process as regulated by the C-NLOER. Under that process, there are opportunities through the land tenure system for groups such as our fishing industry groups as well as any individual or

J'aimerais savoir qui finance One Ocean. D'où vient le financement?

[Traduction]

**Mme Woodford :** Merci pour votre question. One Ocean est financé par les fonds privés de nos organisations membres. Nous ne recevons aucun financement public.

[Français]

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Vous n'êtes pas financés par l'industrie pétrolière?

[Traduction]

**Mme Woodford :** Nous sommes financés par les organisations membres de l'Association canadienne des producteurs pétroliers.

[Français]

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Très bien.

Nous avons reçu la représentante d'Unifor la semaine dernière, qui nous a parlé des pêches. Elle était un peu moins optimiste que vous sur la question des pêcheurs. On a appris qu'il n'y avait pas de compensation quand un grand territoire était occupé par des prospecteurs de pétrole. Sur la question des compensations et de la manière de compenser, avez-vous déjà été impliqués dans des négociations pour compenser les pêcheurs pour les territoires de mer occupés ou détruits en partie par l'exploration pétrolière?

[Traduction]

**Mme Woodford :** Merci pour votre question. Je voudrais d'abord dire — et je l'ai mentionné dans ma déclaration liminaire — que One Ocean est un groupe industriel impartial. Nous ne représentons pas l'industrie de la pêche, ni l'industrie pétrolière extracôtière de Terre-Neuve-et-Labrador; nous sommes plutôt un pont entre les deux industries. C'est, bien sûr, toujours important pour moi de le souligner. Les groupes de chaque industrie représentent les intérêts de leurs membres et organisations respectives.

En ce qui a trait à votre question sur l'indemnisation, les dispositions législatives et la réglementation n'ont jamais prévu d'exigence concernant l'indemnisation découlant de l'exploration et de la zone pouvant être détruite. C'est une question compliquée. Je ne peux pas dire si elle a déjà fait l'objet de discussions dans le passé. À ma connaissance, il n'en a jamais été question.

Évidemment, avant qu'une compagnie pétrolière ou un exploitant obtienne une licence de forage d'exploration, l'entité doit se soumettre au processus lié au régime foncier tel que réglementé par la RC-TNLEER. Dans le cadre de ce processus, il existe des possibilités, par l'entremise du régime foncier, pour

member of the public to submit information in support of the lands that are up for bids. Certainly, throughout that process, the regulator would encourage the fishing industry, and has encouraged the fishing industry throughout the history of the offshore of Newfoundland, to submit data and information in support of any fishing information on the areas that are being considered for perspective bids.

There is sort of a whole wide system where the — obviously, managed by the C-NLOER — where the fishing interest has the opportunity to feed into the land tenure process before an exploration drilling program was to happen. That's step one is that there is an opportunity to contribute feedback to that process before exploration drilling even does occur so that there is an awareness of what the fishing areas are. We know that can change year over year.

But, in summary, that has never been a legislative or regulatory requirement.

*[Translation]*

**Senator Miville-Dechêne:** Have the fishermen ever won? Have they ever succeeded in stopping oil exploration, because the impact on fish stocks was too great?

*[English]*

**Ms. Woodford:** No. I understand your question to be in terms of if the fishing interest has ever stopped, as in stopped in its process. In the exploration drilling program that has, historically, never occurred in our province. Certainly, we hope, through robust consultation the voice of the fishing interest is heard well in advance of any exploration drilling program occurring. As I mentioned, there is opportunity for the fishing industry to do that through the land tenure process.

**Senator Miville-Dechêne:** I have to interrupt you because I'm out of time. Thank you very much.

*[Translation]*

**Senator Aucoin:** Thank you to our guests for joining us. My question is for Mr. Ruelokke. You are an engineer and, as you pointed out, you are also a diver. You have worked all over the world and been on many drilling platforms. Many witnesses over the last few weeks have talked about safety measures that have been put in place. You talked about the safety standards in Newfoundland and Labrador, which are recognized everywhere.

des groupes comme ceux de l'industrie de la pêche ainsi que pour toute personne ou tout membre du public de fournir des renseignements à l'appui des terres visées par des appels d'offres. Tout au long de ce processus, l'organisme de réglementation encourage l'industrie de la pêche, et l'a encouragée depuis les débuts des activités extracôtières de Terre-Neuve, à soumettre des données et des informations à l'appui de toute information sur la pêche concernant les zones envisagées pour des offres potentielles.

Il existe un système complet, évidemment géré par la RC-TNLEER, au sein duquel les intérêts de l'industrie de la pêche peuvent être intégrés au processus lié au régime foncier avant le début d'un programme d'exploration. La première étape, c'est la possibilité de contribuer à ce processus avant même que le forage d'exploration n'ait lieu, afin de faire comprendre où se trouvent les zones de pêche. Nous savons que cela peut changer d'une année à l'autre.

Mais, en résumé, il n'y a jamais eu d'exigence législative ou réglementaire à cet effet.

*[Français]*

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Est-ce que les pêcheurs ont déjà gagné? À un certain moment, ont-ils réussi à faire arrêter l'exploration pétrolière parce que cela avait un trop grand impact sur les bancs de poissons?

*[Traduction]*

**Mme Woodford :** Non. Si je comprends bien, votre question vise à savoir si les intérêts de la pêche ont déjà pu mettre un terme à un processus. Dans le programme de forage d'exploration, cela ne s'est jamais produit dans notre province. Nous espérons certes que, grâce à une consultation rigoureuse, les porte-parole défendant les intérêts de la pêche seront entendus bien avant le début de tout programme de forage d'exploration. Comme je l'ai mentionné, l'industrie de la pêche a l'occasion de se faire entendre dans le cadre du processus lié au régime foncier.

**La sénatrice Miville-Dechêne :** Je dois vous interrompre parce que je n'ai plus de temps. Merci beaucoup.

*[Français]*

**Le sénateur Aucoin :** Merci à nos deux invités. Ma question s'adresse à Max Ruelokke. Vous êtes ingénieur et vous êtes également plongeur, comme vous l'avez dit. Vous avez travaillé partout dans le monde et vous avez visité beaucoup de plateformes de forage. Durant les dernières semaines, beaucoup de témoins nous ont parlé des mesures de sécurité qui sont prises. Vous-même, vous nous avez parlé du niveau de sécurité à Terre-Neuve-et-Labrador, qui est bien vu un peu partout.

My question is on two points. I would like to know how it works on the ocean floor, because we haven't talked about that. When, for example, an oil well at the bottom of the ocean needs to be capped for whatever reason or when a platform needs to be moved, how does that work? What does that look like? Is it safe?

[English]

**Mr. Ruelokke:** Thank you for your question. I will speak specifically about a remote exploration well, or perhaps a remote production well. For a floating production and offloading system, the wells are not directly located directly within the platform, they're out on the seabed some distances away. There is a system of valves connected to each, sub-sea valves on each petroleum well. They are controlled remotely from the surface.

If there is a need to, for example, pull away from that particular well, for whatever reason, then you would close those valves, flow sea water back through the pipeline to ensure there is not going to be any spill from the pipeline, and then it's safe to move away from that well.

If it's an exploration well, then at the bottom of the drill string — located on the seabed — on top of the undersea drill pipe there is something called the "blowout preventer." It has a series of valves and, in extreme cases, shear rams. It can shut off the valve and then shear the drill pipe. Then it becomes safe to move away.

Unfortunately, we've seen instances where that hasn't worked. And the most spectacular one was the Deepwater Horizon in 2011 in the Gulf of Mexico, where the blowout preventer failed to perform those activities and there was obviously a very huge spill as a result of that.

[Translation]

**Senator Aucoin:** My last question is on that topic. What more could be done to improve this system and prevent blowouts?

[English]

**Mr. Ruelokke:** There are usually three sets of rams in the blowout preventer. Either one of them — if it is used successfully — can prevent a blowout. Unfortunately, there can be times when all three will fail. To my knowledge, it's only ever happened once, but then once is too many.

People are always looking for ways to improve, but to my knowledge a way to improve that situation has not yet been found, unfortunately.

**Senator Aucoin:** Thank you, sir.

Ma question concerne deux points. J'aimerais savoir comment cela fonctionne au fond de l'océan, parce qu'on n'en a pas parlé. Par exemple, pour ce qui est des puits de pétrole, s'il faut aller « caper » le fond de l'océan pour différentes raisons ou s'il faut déménager la plateforme, comment cela se passe-t-il et à quoi cela ressemble-t-il? Est-ce sécuritaire?

[Traduction]

**M. Ruelokke :** Merci pour votre question. Je parlerai précisément d'un puits d'exploration éloigné, ou peut-être d'un puits de production éloigné. Dans le cas d'un système flottant de production et de déchargement, les puits ne sont pas directement situés à l'intérieur de la plateforme, mais plutôt sur le fond marin, à une certaine distance. Un système de vannes est relié à chacune des vannes sous-marines de chaque puits de pétrole. Les vannes sont contrôlées à distance depuis la surface.

S'il fallait, par exemple, s'éloigner de ce puits en particulier, pour une raison quelconque, nous fermerions ces valves et nous ferions circuler de l'eau de mer dans le pipeline pour nous assurer qu'il n'y aura pas de déversement. Il serait alors sécuritaire de s'éloigner de ce puits.

S'il s'agit d'un puits d'exploration, au fond de la colonne de forage — située sur le fond marin — au-dessus du tube de forage sous-marin, il y a ce qu'on appelle le bloc obturateur de puits. Ce bloc est doté d'un ensemble de vannes et, dans les cas extrêmes, de mâchoires de sécurité à cisaillement. Il peut fermer la vanne, puis cisailleur le tube de forage. Il est alors sécuritaire de partir.

Malheureusement, on a vu des cas où cette mesure n'a pas fonctionné. Et le cas le plus spectaculaire fut celui du Deepwater Horizon en 2011 dans le golfe du Mexique, où le bloc obturateur de puits n'a pas réussi à faire son travail et il y a évidemment eu un énorme déversement par la suite.

[Français]

**Le sénateur Aucoin :** Ma dernière question porte là-dessus. Est-ce qu'il y a quelque chose d'autre qu'on pourrait faire pour améliorer ce système afin d'empêcher des éruptions?

[Traduction]

**M. Ruelokke :** Il y a généralement trois ensembles de mâchoires de sécurité dans le bloc obturateur de puits. Chacun d'eux, s'il est bien utilisé, peut empêcher une éruption. Malheureusement, il peut arriver que les trois ne fonctionnent pas. À ma connaissance, cette situation ne s'est produite qu'une seule fois, bien qu'une fois, ce soit déjà trop.

Les gens cherchent toujours des moyens d'améliorer les choses, mais à ma connaissance, on n'en a malheureusement pas encore trouvé pour cette situation.

**Le sénateur Aucoin :** Merci, monsieur.

**The Chair:** I want to inform each of our guests that although you are muted, each time you stop talking, you are not automatically unmuted. We are sorry about that.

**Senator Arnot:** Mr. Ruelokke, you have extensive expertise, and based on your career-long understanding of the sector, do you believe Newfoundland and Labrador can remain competitive and safe in a net zero 2035 world?

Secondly — and this is a general question and I will get more specific — what market and economic conditions would be necessary for that to be true?

And, sir, I want to understand, are you saying that in Bill C-49, section 56 is an impediment to investment which is essential? I'm asking you if Bay du Nord needs a total green light for the survival of the Newfoundland offshore industry?

**Mr. Ruelokke:** Yes. To answer your second question first, I think if Bay du Nord doesn't go ahead then we're looking at a continuation in the decline of overall production within the Newfoundland offshore oil and gas industry.

Hibernia has been producing since 1997, Terra Nova and White Rose since the early 2000s, Hebron just started a few years ago. They are all in a process of decline. It is only new projects like Bay du Nord that can return us to higher production levels.

**Senator Arnot:** Are you saying that section 56 is an impediment to the kind of investment required for Bay du Nord? Just explain that a little more, please.

**Mr. Ruelokke:** As I mentioned in response to an earlier question, all oil company investments are done on the basis of risk assessment. I believe that section 56 presents an additional risk to operators. Projects are subject to rigorous examination before they are approved. There is an environmental assessment, operational planning, benefits planning, and resource planning. Even though a project has passed all those hurdles and is in production, if either of the two governments believe that there might be additional risk to the environment in the future, they then have the opportunity to cancel that program, whether it is exploration or development or production. I believe operators see that as a level of risk that most of them are probably not going to be willing to accept.

**La présidente :** Je tiens à informer chacun de nos invités que, bien que vous soyez en sourdine chaque fois que vous cessez de parler, votre micro n'est pas automatiquement rallumé. Nous sommes désolés pour cela.

**Le sénateur Arnot :** Monsieur Ruelokke, vous possédez une vaste expertise. Selon votre compréhension qui repose sur une longue carrière dans le secteur, croyez-vous que Terre-Neuve-et-Labrador peut rester compétitive et sécuritaire dans un monde carboneutre en 2035?

Deuxièmement — et c'est une question générale que je vais préciser —, quelles conditions de marché et économiques seraient nécessaires pour lui permettre de demeurer compétitive et sécuritaire?

Et, monsieur, je veux comprendre, voulez-vous dire que dans le projet de loi C-49, l'article 56 est un obstacle à l'investissement qui est essentiel? Est-ce que le projet de Bay du Nord doit obtenir l'aval total pour qu'on assure la survie de l'industrie du pétrole extracôtière de Terre-Neuve?

**M. Ruelokke :** Oui. Je vais d'abord répondre à votre deuxième question. Je pense que si le projet de Bay du Nord n'a pas lieu, on continuera d'assister au déclin de la production globale au sein de l'industrie pétrolière et gazière extracôtière de Terre-Neuve.

Hibernia s'adonne à la production depuis 1997, Terra Nova et White Rose le font depuis le début des années 2000 et Hebron a commencé il y a quelques années. Ces projets sont tous en processus de déclin. Seuls de nouveaux projets comme celui de Bay du Nord peuvent donner lieu à des niveaux de production plus élevés.

**Le sénateur Arnot :** Est-ce que vous dites que l'article 56 est un obstacle au type d'investissement requis pour le projet de Bay du Nord? Je vous prie de m'expliquer un peu plus votre point de vue.

**M. Ruelokke :** Comme je l'ai mentionné en réponse à une question précédente, tous les investissements des compagnies pétrolières se font en fonction d'une évaluation des risques. Je crois que l'article 56 présente un risque supplémentaire pour les exploitants. Les projets sont soumis à un examen rigoureux avant d'être approuvés. Il y a une évaluation environnementale, une planification opérationnelle, une planification des avantages et une planification des ressources. Même si un projet a franchi tous ces obstacles et est à l'étape de la production, si l'un des deux gouvernements estime qu'il pourrait y avoir ultérieurement un risque supplémentaire pour l'environnement, il peut alors annuler ce programme, que ce soit pour l'exploration, le développement ou la production. Je crois que les exploitants estiment qu'il s'agit d'un niveau de risque que la plupart d'entre eux ne sont probablement pas prêts à accepter.

I believe that's one of the reasons why, in the last two years, we have not seen any bids for exploration licences, and that's very unusual. The last exploration licences that were bid on successfully was in January 2023, nearly three years ago. If we don't see new exploration licences then we're not going to see a continuation of the oil and gas industry.

**Senator Arnot:** If you eliminate section 56 would you anticipate significant investment to follow because that risk would be abated?

**Mr. Ruelokke:** Yes. I can't say that it would be significant because there are a lot of other factors involved, but there would definitely be more interest in bidding in offshore Newfoundland and Labrador if that section was removed from Bill C-49, in my view.

**Senator Arnot:** And you seem surprised that there isn't more investment activity over the course of the last three years. The drop-off is remarkable?

**Mr. Ruelokke:** It is huge. I was at the board from 2006 to 2012, and it was not unusual for us to receive exploration bids totalling more than a billion in a year. Those bids are commitments to spend money on exploration.

**Senator Arnot:** I think that's fine. I have got a clear picture of your evidence there. Thank you for assisting us in our work.

**Senator McCallum:** Following the passage of the One Big Beautiful Bill Act, the United States of America Department of Interior has announced a long-term schedule for offshore oil and gas lease sales in that country. The first lease sale is in the works to incentivize companies to bid. The royalty rate has been lowered from 18.75% to 12.5, the lowest allowed under U.S. law.

Offshore oil production in the U.S. is already more significant than Canada's offshore production in terms of its share of total production. The two U.S. oil majors are two of the main operators in Newfoundland and Labrador's offshore, Chevron and ExxonMobil. How does competition with the U.S. offshore petroleum sector nuance Newfoundland and Labrador's offshore petroleum sector?

It is troubling to hear that since 2025 you haven't gotten any bids. I find that troubling because right now, we have no other option, and we need to support oil at this time.

Je crois que c'est une des raisons pour lesquelles, au cours des deux dernières années, nous n'avons reçu aucune soumission pour des licences d'exploration. C'est très inhabituel. Les dernières licences d'exploration délivrées remontent à janvier 2023, il y a près de trois ans. S'il n'y a pas de nouvelles licences d'exploration, l'industrie pétrolière et gazière ne pourra pas poursuivre ses activités.

**Le sénateur Arnot :** Si on supprimait l'article 56, est-ce qu'il y aurait par la suite des investissements importants, selon vous, étant donné que ce risque serait réduit?

**M. Ruelokke :** Oui. Je ne peux pas dire que les investissements seraient importants parce qu'il y a beaucoup d'autres facteurs en jeu, mais il y aurait certainement, à mon avis, un plus grand intérêt à présenter des projets d'activité extracôtier à Terre-Neuve-et-Labrador si cet article était retiré du projet de loi C-49.

**Le sénateur Arnot :** Et vous semblez surpris qu'il n'y ait pas eu plus d'investissements au cours des trois dernières années. La baisse est à ce point remarquable?

**M. Ruelokke :** C'est énorme. J'ai siégé au conseil d'administration de 2006 à 2012, et il n'était pas rare que nous recevions des propositions d'exploration totalisant plus de 1 milliard de dollars en une année. Ces propositions sont des engagements à dépenser de l'argent pour l'exploration.

**Le sénateur Arnot :** Je pense que c'est correct. J'ai une bonne idée de ce qu'il en est grâce à votre témoignage. Merci de nous aider dans notre travail.

**La sénatrice McCallum :** À la suite de l'adoption de la One Big Beautiful Bill Act, le département de l'Intérieur des États-Unis a annoncé un calendrier à long terme pour la vente de baux pétroliers et gaziers extracôtiers dans ce pays. La première vente de baux est en préparation pour inciter les entreprises à soumissionner. Le taux de redevances a été abaissé de 18,75 à 12,5 %, soit le plus faible taux permis par la loi américaine.

La production pétrolière extracôtier aux États-Unis est déjà plus importante que la production extracôtier canadienne pour ce qui est de la part de la production totale. Les deux grandes compagnies pétrolières américaines sont Chevron et ExxonMobil, deux des principaux exploitants au large des côtes de Terre-Neuve-et-Labrador. Quelle est l'incidence de la concurrence avec l'industrie pétrolière extracôtier américaine sur le secteur du pétrole extracôtier de Terre-Neuve-et-Labrador?

C'est troublant d'apprendre que, depuis 2025, vous n'avez reçu aucune proposition. Je trouve cela inquiétant parce qu'en ce moment, nous n'avons pas d'autre choix et nous devons soutenir l'industrie du pétrole.

**Mr. Ruelokke:** I would certainly agree with that, but I think any time there's a new area opened up for offshore exploration development or production, it decreases the likelihood of investment in the other areas. They have a certain amount of money to spend, and if there are more areas that are eligible for that, then the amount they spend in any particular area is likely to decrease. It is going to negatively impact, potentially, any investments here.

There is no easy answer to that. As I say, the current American government is removing the restrictions that have been in place for years. Obviously, that has renewed interest within — as you mentioned specifically — the U.S.-owned operators to invest in their own country.

**Senator McCallum:** And for Ms. Woodford, One Ocean seems to be in a very unique partnership. How will the renewables affect this relationship, and what factors would need to be taken into consideration? Is that something you're thinking about?

**Ms. Woodford:** Thank you for your question. What is known or been studied so far — and certainly from the recommendations that have been made from the committee that studied potential areas for offshore wind in Newfoundland and Labrador last year — to the best of our knowledge, at present, it does not appear that there will be an overlap with any sort of prospective offshore wind project and fishing and petroleum activity. There is no intersection of the fishing industry, the offshore petroleum industry and a potential third industry being offshore wind.

Our One Ocean mandate is between the offshore petroleum and fishing industries because of the opportunity for spatial conflict that currently exists. To the best of our knowledge right now with what has been done with the regional assessments in the current recommended areas, there would be no overlap of the three. It is something, of course, that our member groups are interested in and look forward to seeing how that new industry rolls out in the province. We know there is a lot of work to do and sometime before land sales for offshore wind commence, and obviously the fishing industry stakeholders have an interest in offshore wind, and they have expressed their views through the regional assessment process, and I'm sure will continue to do so. So it is something that we're monitoring, but at present it doesn't appear that there will be a spatial overlap between our two industries and an emerging industry in offshore wind.

**Senator McCallum:** Thank you.

**Senator Fridhandler:** Mr. Ruelokke, my colleague Senator Wells is a big booster of the offshore Newfoundland industry and that's one of the things I like about him. He would always

**M. Ruelokke :** Je suis certainement d'accord avec cela, mais je pense que chaque fois qu'une nouvelle zone peut faire l'objet d'une exploration, d'un développement ou d'une production extracôtières, la probabilité d'investissements dans les autres zones est diminuée. Les compagnies disposent d'un certain montant d'argent à investir, et s'il y a d'autres zones admissibles, le montant dépensé dans une zone particulière risque de diminuer. Cela pourrait potentiellement avoir un effet négatif sur les investissements ici.

Il n'y a pas de réponse facile à cela. Comme je l'ai dit, le gouvernement américain actuel supprime les restrictions en place depuis des années. Évidemment, cela a ravivé l'intérêt — comme vous l'avez mentionné précisément — des exploitants américains à investir dans leur propre pays.

**La sénatrice McCallum :** Madame Woodford, One Ocean semble faire partie d'un partenariat très unique. Quelle sera l'incidence des énergies renouvelables sur cette relation, et quels facteurs faudrait-il prendre en compte? Est-ce un aspect auquel vous réfléchissez?

**Mme Woodford :** Merci pour votre question. Ce qui est connu ou étudié jusqu'à présent — et certainement d'après les recommandations formulées par le comité qui a étudié les zones potentielles pour l'énergie éolienne en mer à Terre-Neuve-et-Labrador l'an dernier —, c'est qu'il ne devrait pas y avoir, à notre connaissance, de chevauchement entre un quelconque projet éolien en mer potentiel et les activités relatives à la pêche et au pétrole. Il n'y a pas d'intersection entre l'industrie de la pêche, l'industrie du pétrole extracôtier et l'énergie éolienne en mer, une troisième industrie.

Le mandat de One Ocean se situe entre l'industrie du pétrole extracôtier et l'industrie de la pêche, en raison des possibilités de conflits liés aux zones qui existent actuellement. Selon nos connaissances actuelles concernant ce qui a été fait avec les évaluations régionales dans les zones recommandées pour le moment, il n'y aurait pas de chevauchement entre les trois. C'est bien sûr quelque chose qui intéresse nos groupes membres, qui ont hâte de voir comment cette nouvelle industrie se déploiera dans la province. Nous savons qu'il reste beaucoup de travail à faire avant le début des ventes de droits fonciers pour l'énergie éolienne en mer. Les parties prenantes de l'industrie de la pêche s'intéressent évidemment à ce type d'énergie. Elles ont exprimé leurs opinions dans le cadre du processus d'évaluations régionales et je suis certaine qu'elles continueront de le faire. C'est donc quelque chose que nous surveillons de près, mais pour l'instant, il ne devrait pas y avoir de chevauchement de zones entre nos deux industries et la nouvelle industrie de l'énergie éolienne en mer.

**La sénatrice McCallum :** Merci.

**Le sénateur Fridhandler :** Monsieur Ruelokke, mon collègue, le sénateur Wells, est un grand promoteur de l'industrie du pétrole extracôtier de Terre-Neuve et c'est une des choses que

tell me that offshore Newfoundland is much friendlier climate-wise than onshore Alberta. I know it is hard to broad brush, but can you give me a comment on that, just to tell me whether you think he is correct or not. But don't be too polite.

**Mr. Ruelokke:** To talk about climate, I will give you one example that is perhaps a little bit striking. We had a semi-submersible drill rig called the Eirik Raude to drill a well up near northeastern Newfoundland in about 2010. She was on that well for about 210 days. Statistically speaking, during those 210 days, we had two 100-year storms blow through that region. That tells you a little bit about the climate in offshore Newfoundland. It can be rough. I don't know enough about the climate in onshore production areas in Alberta to be able to draw a comparison.

**Senator Fridhandler:** Let me ask you a follow-up on a different matter. When we talk about seeing the offshore industry thrive. Have there historically been reserves that have been identified that have not been brought into production that at the right price and only price might be commercially viable?

**Mr. Ruelokke:** Yes, there certainly have been areas where, for various factors, it is going to be more expensive to produce. Operators will review them on an annual basis or even more periodically perhaps to see whether the cost of tying back, for example, 20 million barrels of oil that's in a more remote location, if the current price is going to justify the economics of tying them back. The short answer is, yes, there are reserves that could be brought on if the economics are right.

**Senator Fridhandler:** Ms. Woodford, on the oil industry side of things, I find it interesting that it is CAPP, an industry association, and not the operators, and I suspect when there are incidents between fish harvesters and operations that are specific to an operator, you interface with the operator directly or industry players within that operation. Not that I have a problem with CAPP, I just want to understand how you got into the direct relationships. I have worked with these folks, and they don't all think the same.

**Ms. Woodford:** Thank you for the question. My apologies, I should have been more specific in my opening remarks.

To further elaborate on the organizations that are involved with One Ocean, on the petroleum industry side, the representatives that we have at our board of directors, for example, are representatives from member organizations of CAPP. For example, we would have a seat for ExxonMobil Canada, Suncor, Equinor, basically all of the operators. I didn't mean to just specify CAPP as an organization, but we do have representation from all of the producing operators in our province that participate in One Ocean again, organizations like

j'aime chez lui. Il me disait toujours que le climat au large de Terre-Neuve est beaucoup plus accueillant que le climat de l'Alberta. Je sais que c'est difficile de brosser un portrait très général, mais pourriez-vous formuler un commentaire à ce sujet, juste pour me dire si vous pensez qu'il a raison ou non? Ne soyez pas excessivement poli.

**Mr. Ruelokke :** En ce qui concerne le climat, je vais vous donner un exemple qui est peut-être quelque peu frappant. Nous avions une plateforme de forage semi-submersible appelée Eirik Raude pour forer un puits près du Nord-Est de Terre-Neuve vers 2010. Elle est restée sur ce puits environ 210 jours. Statistiquement parlant, durant ces 210 jours, deux tempêtes centennales se sont abattues sur cette région. Cela en dit un peu sur le climat au large de Terre-Neuve. Il peut être difficile. Je ne connais pas assez le climat des zones de production terrestre en Alberta pour pouvoir faire une comparaison.

**Le sénateur Fridhandler :** Permettez-moi de vous poser une question de suivi sur un autre enjeu. Quand on parle d'assister à la prospérité de l'industrie du pétrole extracôtier, y a-t-il eu dans le passé des réserves identifiées qui n'ont pas été mises en production et qui, à un prix juste et unique, pourraient être viables sur le plan commercial?

**Mr. Ruelokke :** Oui, il y a certainement des zones où, en raison de divers facteurs, la production est plus coûteuse. Les exploitants les examinent chaque année ou même plus souvent, peut-être, pour voir si le coût de produire, par exemple, 20 millions de barils de pétrole dans un endroit plus éloigné, est rentable. La réponse courte est oui, il y a des réserves qui pourraient être exploitées si c'était rentable de le faire.

**Le sénateur Fridhandler :** Madame Woodford, du côté de l'industrie pétrolière, je trouve intéressant que vous fassiez affaire avec l'ACPP, une association industrielle, et non les exploitants. Je soupçonne que, lorsqu'il y a des incidents impliquant des pêcheurs et des exploitations propres à un exploitant, vous interagissez directement avec l'exploitant ou les acteurs de l'industrie au sein de cette exploitation. Ce n'est pas que j'aie un problème avec l'ACPP, je veux juste comprendre comment vous avez créé des relations directes. J'ai travaillé avec ces gens-là, et ils ne pensent pas tous de la même façon.

**Mme Woodford :** Merci pour la question. Excusez-moi, j'aurais dû être plus précise dans ma déclaration liminaire.

Je vais vous parler un peu plus des organisations collaborant avec One Ocean du côté de l'industrie pétrolière. Les représentants qui siègent à notre conseil d'administration, par exemple, sont des représentants des organisations membres de l'ACPP. Par exemple, nous avons un siège pour ExxonMobil Canada, Suncor, Equinor et pratiquement tous les exploitants. Je ne voulais pas seulement mentionner l'ACPP en tant qu'organisation. Tous les exploitants producteurs de notre province sont représentés et participent à One Ocean. Nous

Equinor, Suncor, Cenovus, ExxonMobil Canada, as well as representation from CAPP. I apologize, I wasn't very clear in my remarks.

**Senator Fridhandler:** That's your board, but what about when you deal with situations? Are you always dealing through intermediary CAPP or are you dealing with the operators?

**Ms. Woodford:** My apologies. Yes, we interface directly with the operators, be it the producing operators or be it an operator who is undertaking an exploration drilling program. There is direct interface both through One Ocean and with our fishing stakeholders directly, with the operators and again, the examples of that could be during an exploration drilling program, the operator will be required to interface and engage with fishing industry stakeholders. Again, I apologize for that lack of clarification, but we certainly do have engagement from all our producing operators in the province as well as any new entrants into the province for exploration drilling purposes.

**Senator Fridhandler:** Thank you.

[Translation]

**Senator Youance:** My question is for Ms. Woodford.

I read in a document that One Ocean published on its website risk management matrix guidelines. It was very useful, because it highlighted the potential conflicts between the two industries, and the dialogue structure needed in such cases. It really meets One Ocean's objectives.

Could you tell us what methodology was used to develop the guidelines?

[English]

**Ms. Woodford:** The documentation that you are referring to has a rather long title, but it is called the *One Ocean Risk Management Matrix Guidelines for the Utilization of Fisheries Liaison Officers and Fisheries Guide Vessels for the Fishing and Petroleum Industries of NL*. Basically, through the course of the past 23 years, early in One Ocean's existence, the two industries came together and built upon some programs that were already in existence, called the fisheries guide vessel programs and the fisheries liaison officer programs. To keep it brief, basically the fisheries guide vessel program is utilized when there is a tow, for example, of a concrete gravity structure, or CGS, to the offshore, as we saw last summer.

avons des représentants d'organisations comme Equinor, Suncor, Cenovus, ExxonMobil Canada, ainsi que des représentants de l'ACPP. Excusez-moi, je n'ai pas été très claire dans ma déclaration.

**Le sénateur Fridhandler :** Il s'agit de votre conseil d'administration, mais qu'arrive-t-il lorsque vous devez gérer des situations? Passez-vous toujours par l'ACPP ou interagissez-vous avec les exploitants?

**Mme Woodford :** Excusez-moi. Oui, nous interagissons directement avec les exploitants, qu'il s'agisse des exploitants producteurs ou des exploitants qui dirigent un programme de forage d'exploration. Il y a des interactions directes, à la fois par l'intermédiaire de One Ocean et avec nos parties prenantes de la pêche, avec les exploitants. Par exemple, lors d'un programme de forage d'exploration, l'exploitant doit interagir et collaborer avec les parties prenantes de l'industrie de la pêche. Encore une fois, excusez-moi pour ce manque de clarté. Nous pouvons certainement compter sur la participation de tous les exploitants producteurs dans la province ainsi que sur tout nouveau joueur dans la province qui veut s'adonner à du forage d'exploration.

**Le sénateur Fridhandler :** Merci.

[Français]

**La sénatrice Youance :** Ma question s'adresse à Mme Woodford.

J'ai retrouvé dans des documents que l'organisme One Ocean a publiés sur son site des lignes directrices relatives à la gestion des risques sous forme d'une matrice. Cette partie était très intéressante, parce qu'elle présente les conflits potentiels entre les deux industries et les mécanismes de dialogue qui doivent être déclenchés dans ces cas. Cela répond vraiment aux objectifs de One Ocean.

Est-ce que vous pouvez nous expliquer la méthodologie qui a été utilisée pour développer ces lignes directrices?

[Traduction]

**Mme Woodford :** La documentation à laquelle vous faites référence a un titre assez long : *One Ocean Risk Management Matrix Guidelines for the Utilization of Fisheries Liaison Officers and Fisheries Guide Vessels for the Fishing and Petroleum Industries of NL*. Essentiellement, au cours des 23 dernières années, dans les débuts de One Ocean, les deux industries se sont réunies et ont développé certains programmes déjà en place, appelés programmes de navires de guides de pêche et programmes d'agents de liaison des pêches. Pour donner une réponse courte, le programme de navires de guides de pêche est utilisé lorsqu'il y a un remorquage, par exemple, d'une structure-poids en béton vers le large, comme nous l'avons vu l'été dernier.

This particular program engages a member of the fishing industry to participate in a tow program, of which we've seen many throughout the course of the offshore, be it tow-out of Hebron, for example. So we would have a member of the fishing industry participate in that tow out, with the primary purpose of scouting gear, and communicating gear location back to the tow master with the hope to avoid any potential interaction with that gear. So it is a communications role, in large part that has participation from the fishing industry. The document which you are referring to outlines some suggestions for operators to consider when they have a program that requires, for example, a tow of a structure and in which they should consider engaging a fisheries guide vessel. Fisheries liaison officers are primarily used for a seismic program. I alluded to that earlier, in which an individual who maintains certain credentials, a member of the fishing industry, would be aboard a seismic vessel, with the purpose of basically scouting for gear so there is no interaction with that particular seismic vessel.

That particular documentation was developed in consultation and collaboration with the two industries some 20 years ago and still processes and programs are in place today.

*[Translation]*

**Senator Youance:** Is there an updated version of the document? Even better, is there a similar tool to evaluate the long-term environmental and economic impacts on the fishing industry?

Finally, if ever there were discussions about the repercussions on the local economies, what recommendations would you have for a potential governance or coordination mechanism to address the daily consequences of offshore development on the fishing industry?

*[English]*

**Ms. Woodford:** To the best of my recollection, I do not believe there have been studies done in terms of the economic impact on the fishing industry. I will, certainly, follow-up if I am found to be in error on that, but to my knowledge, I don't believe that studies have been done. I will follow this up if there is some historical information that I'm not aware of. Pertaining to the beginning of your question, I believe you asked about updating of our protocols, which we do endeavour to review and update on an ongoing basis.

Dans ce programme particulier, un membre de l'industrie de la pêche participe à un programme de remorquage. Ces programmes ont été nombreux depuis le début des activités extracôtières. On peut penser au remorquage d'Hébron, par exemple. Ainsi, un membre de l'industrie de la pêche participerait à ce remorquage, dont l'objectif principal est de repérer l'équipement et de communiquer l'emplacement de l'équipement au responsable du remorquage dans l'espoir d'éviter toute interaction potentielle avec cet équipement. C'est donc un rôle de communication, qui repose en grande partie sur la participation de l'industrie de la pêche. Le document auquel vous faites référence présente quelques suggestions à l'intention des exploitants lorsqu'ils ont un programme nécessitant, par exemple, le remorquage d'une structure et pour lequel ils devraient envisager de faire appel à un navire-guide des pêches. Les agents de liaison des pêches sont principalement utilisés pour un programme de levés sismiques. J'en ai parlé plus tôt. Une personne possédant certaines qualifications, un membre de l'industrie de la pêche, serait à bord d'un navire chargé d'effectuer des levés sismiques, dans le but essentiellement de repérer l'équipement afin qu'il n'y ait aucune interaction avec ce navire de levés sismiques.

Cette documentation particulière a été élaborée en consultation et en collaboration avec les deux industries il y a environ 20 ans, et les processus et programmes sont toujours en place aujourd'hui.

*[Français]*

**La sénatrice Youance :** Est-ce qu'il y a une mise à jour de ce document? Mieux encore, est-ce qu'il y aurait un outil semblable sur les effets à plus long terme des impacts environnementaux et économiques sur l'industrie de la pêche?

Enfin, éventuellement, s'il y a des discussions sur l'impact économique local, est-ce que vous avez des recommandations à faire sur des mécanismes de gouvernance ou de coordination qui pourraient être mis en place pour régler des problèmes plus quotidiens de l'impact de l'exploitation extracôtière sur l'industrie de la pêche?

*[Traduction]*

**Mme Woodford :** À ma connaissance, il n'y a pas eu d'études concernant les répercussions économiques sur l'industrie de la pêche. Si je me trompe, je ferai certainement un suivi, mais à ma connaissance, aucune étude n'a été menée. Je ferai un suivi s'il y a des informations du passé dont je ne suis pas au courant. En ce qui concerne le début de votre question, je crois que vous désiriez savoir si nos protocoles avaient été mis à jour. Nous nous efforçons de les réviser et de les mettre à jour de façon continue.

**The Chair:** Thank you. I have a favour to ask of the two of you, Mr. Ruelokke and Ms. Woodford. Do you have another 10 minutes or so after 7:30? More senators want follow-ups? Are you okay to stay on, both of you?

**Mr. Ruelokke:** Yes.

**Ms. Woodford:** Yes.

**Senator Lewis:** Bill C-49 and section 56 specifically, in your experience, Mr. Ruelokke, you've been in lots of jurisdictions, is there any similar legislation or regulation that you've run across that sets out the same parameters as clause 56 does?

**Mr. Ruelokke:** To the best of my knowledge, there isn't, but in saying that I have to acknowledge that I've not been in the regulatory business for over 10 years, so there may well have been regulatory changes that I'm not aware of. But just from chitchat with colleagues, I do not believe there is any other such restriction in other jurisdictions.

**Senator Lewis:** For Ms. Woodford, you have a lot of masters with all your membership and everything. We talked about some impediments. Are there impediments between the federal government and the provincial government and all the other DFO and governmental agencies that you deal with in communication and cooperation between them and the other people in your group?

**Ms. Woodford:** Just speaking for One Ocean, while we don't represent or speak for the industries themselves, we have great engagement from the regulatory entities, C-NLOER and DFO. As well, we have some participation from Natural Resources Canada on our committees, as well as provincial representation. We find — and maybe I am just very optimistic, which I do tend to be — that we have good collaboration between all stakeholders. That is one of our objectives, and something that's very important to our organization is the relationship-building aspect between the fishing industry and the offshore petroleum industry with the individual operators and any other contractor that may come in, for example, on a seismic basis.

The relationship building has been essential to what we would like to call success of the successful coexistence. I can't say there are not any barriers. We have great engagement and great participation from all the stakeholders, and we certainly do our best to promote relationship building and that has led to what we would generally consider to be success.

**La présidente :** Merci. J'ai une faveur à vous demander à tous les deux, monsieur Ruelokke et madame Woodford. Pourriez-vous rester environ 10 minutes de plus après 19 h 30? Des sénateurs veulent poser d'autres questions? Êtes-vous d'accord pour rester plus longtemps tous les deux?

**M. Ruelokke :** Oui.

**Mme Woodford :** Oui.

**Le sénateur Lewis :** Pour ce qui est du projet de loi C-49 et de l'article 56 en particulier, selon votre expérience, monsieur Ruelokke, vous qui avez travaillé dans de nombreux territoires de compétence, avez-vous déjà eu vent d'une loi ou d'un règlement similaire qui établit les mêmes paramètres que l'article 56?

**M. Ruelokke :** À ma connaissance, il n'y en a pas, mais je dois reconnaître que je ne travaille plus dans le secteur réglementaire depuis plus de 10 ans. Il est donc possible que je ne sois pas au courant de certaines modifications apportées à la réglementation. Cependant, si je me fie aux conversations avec mes collègues, je ne crois pas qu'il y ait de restriction semblable imposée par d'autres gouvernements.

**Le sénateur Lewis :** Madame Woodford, vous avez beaucoup d'experts au sein de vos membres et tout. Nous avons parlé de certains obstacles. Y a-t-il des obstacles entre le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial et tous les autres ministères et organismes gouvernementaux, dont le ministère des Pêches et des Océans, avec lesquels vous composez pour ce qui de la communication et de la coopération entre eux et les autres membres de votre groupe?

**Mme Woodford :** Je répondrai au nom de One Ocean. Même si nous ne représentons pas les industries elles-mêmes ou ne parlons pas en leur nom, nous avons un excellent engagement de la part des organismes de réglementation, la RC-TNLEE et le ministère des Pêches et des Océans. De plus, nous avons une certaine participation de Ressources naturelles Canada dans nos comités, ainsi qu'une représentation provinciale. Nous constatons — et peut-être que je suis simplement très optimiste, ce que j'ai tendance à être — que nous avons une bonne collaboration entre toutes les parties prenantes. C'est l'un de nos objectifs. Ce qui est aussi très important pour notre organisation, c'est la création de liens entre l'industrie de la pêche et l'industrie du pétrole extracôtier et les exploitants à titre individuel et tout autre entrepreneur susceptible d'intervenir, par exemple, en cas de séisme.

La création de liens a été essentielle à ce que nous aimons appeler la coexistence fructueuse. Je ne peux pas dire qu'il n'y a pas d'obstacles. Nous bénéficions d'un grand engagement et d'une excellente participation de toutes les parties prenantes, et nous faisons certainement de notre mieux pour promouvoir la création de liens, ce qui a mené à ce qui pourrait être appelée une réussite.

**Senator Lewis:** Thank you.

**Senator D. M. Wells:** Mr. Ruelokke, one question about the one of the provincials of the Atlantic Accord, under which the regulator is responsible. I know there are four; health and safety, environmental, resource management and industrial benefits. This one is about industrial benefits because this is one of the things that's most important to our province. I was at a supplier forum a couple of weeks ago, the Equinor supplier forum. There were 400 or 500 people in the room representing companies mostly in Newfoundland and Labrador but from around the world. Can you talk a little bit about what the requirements are under the industrial benefits provisions of the Atlantic Accord, and if there are no specific provisions in the Atlantic Accord acts, how did the other how does the regulator address the industrial benefits aspect?

**Mr. Ruelokke:** Thank you for that question, Senator Wells. The Atlantic Accord requires that qualified companies or individuals that are resident within the province be given fair and equal opportunity to any procurement activities by the operator. That's really as specific as it gets.

As you will be aware, there is a requirement on each operator — be that exploration operator or production operator — to develop an industrial benefits plan and program. That is subject to review by the offshore energy regulator now and has to be approved prior to the development plan being approved.

I don't do it anymore, but what the operator regulator tries to do is to encourage the operator to go above and beyond the strict requirements of the Atlantic Accord and be very proactive in seeking opportunities that might not have otherwise existed by just going a little bit further than the regulation requires.

**Senator D. M. Wells:** The operators, both in exploration and production, in your experience, do they supply over and above what the Atlantic Accord requires?

**Mr. Ruelokke:** It will vary. Over time, it has increased. Let's just say it's possible for the regulator to encourage them to think out of the box and to go a little further than they might be required to do if there is an opportunity to help a new company grow or to provide a level of service or type of service they haven't done before. We would generally try to encourage that.

**Senator D. M. Wells:** Thanks Mr. Ruelokke for your contribution to the committee.

**Le sénateur Lewis :** Merci.

**Le sénateur D. M. Wells :** Monsieur Ruelokke, j'ai une question concernant l'un des volets provinciaux de l'Accord atlantique qui incombe à l'organisme de réglementation. Je sais qu'il y en a quatre : santé et sécurité, environnement, gestion des ressources et avantages industriels. Ce dernier élément porte sur les avantages industriels parce que c'est l'une des choses les plus importantes pour notre province. Je participais à un forum de fournisseurs il y a quelques semaines, le forum des fournisseurs d'Equinor. Il y avait 400 ou 500 personnes dans la salle qui représentaient des compagnies, principalement à Terre-Neuve-et-Labrador, mais aussi du monde entier. Pouvez-vous nous parler un peu des exigences prévues par les dispositions sur les avantages industriels de l'Accord atlantique? S'il n'y a pas de dispositions spécifiques dans l'Accord atlantique, comment l'organisme de réglementation traite-t-il de l'aspect des avantages industriels?

**M. Ruelokke :** Merci pour cette question, sénateur Wells. L'Accord atlantique exige que les entreprises ou personnes qualifiées résidant dans la province reçoivent des chances justes et équitables dans toute activité d'approvisionnement de la part de l'exploitant. Ce n'est pas plus précis que cela.

Comme vous le savez sûrement, chaque exploitant — qu'il s'agisse d'un exploitant dans le secteur de l'exploration ou de la production — est tenu d'élaborer un plan et un programme relatifs aux avantages industriels. L'organisme de réglementation doit les examiner et les approuver avant l'approbation du plan de développement.

Je ne le fais plus, mais ce que l'organisme de réglementation essaie de faire, c'est d'encourager l'exploitant à dépasser les exigences minimales de l'Accord atlantique et à être très proactif pour rechercher des possibilités qui n'auraient peut-être pas existé autrement, en allant un peu plus loin que ce que la réglementation exige.

**Le sénateur D. M. Wells :** Selon votre expérience, les exploitants, tant dans le secteur de l'exploration que celui de la production, vont-ils au-delà des exigences de l'Accord atlantique?

**M. Ruelokke :** Cela varie. Avec le temps, ils sont plus nombreux à le faire. Disons simplement qu'il est possible pour l'organisme de réglementation de les encourager à penser différemment et à aller au-delà de leurs obligations s'il y a une possibilité d'aider une nouvelle compagnie à croître ou à offrir un niveau de service ou un nouveau type de service. On essaie généralement d'encourager cela.

**Le sénateur D. M. Wells :** Merci, monsieur Ruelokke, pour votre contribution aux travaux du comité.

Ms. Woodford, one final question. I am a little confused about it, and I shouldn't be. Is the organization funded by the operators or CAPP? Is the board the operators or CAPP, or are there other members that contribute? At what levels are DFO, the regulator, NRCan and FFAW-Unifor represented at? Are senior levels represented? Can you tell me how this works, and how they work things out at that level?

**Ms. Woodford:** Sure. Our board of directors, we have equal senior-level representation from both industry sectors. For example, from FFAW-Unifor we have their president, as well as their secretary treasurer and a member of their inshore council that sit on our board. It is the same with the Association of Seafood Producers, we would have their executive director and a member of their board. The same for the Atlantic Groundfish Council. We have a member of their board that participates as director of One Ocean.

On the petroleum industry side, as I mentioned earlier, we have the representation from all of the operators present. So ExxonMobil, Suncor, Cenovus, Equinor as well as an individual from CAPP. I apologize in my wording of that earlier, it wasn't clear. But we do have senior level representation. I won't endeavour to provide their titles and I might get it incorrect, but we do have senior-level representation from the operators present on our board.

And we do have a funding structure that is provided through the operators, and that's in conjunction with a formula based on land that is held as well as from the operators. There is a formula for our members of CAPP to contribute funds.

**Senator D. M. Wells:** Are there any other organizations like this that you're aware of in the world operating in other offshore production areas?

**Ms. Woodford:** No. I apologize, I didn't answer the rest of your question in terms representation. We also have what we call official observer status for the C-NLOER on which the CEO sits, representation from DFO in which the regional director general sits, as well as the Coast Guard and vice-president of the Fisheries and Marine Institute.

To the best of our knowledge, as it exists, there is no other organization like ours that operates internationally. In the early days of One Ocean, we did take a lot of inspiration from places like Norway in how they operated and interacted with the fishing industry. But to the best of our knowledge, there is no organization quite like ours.

Madame Woodford, j'ai une dernière question. Je suis un peu confus à ce sujet et je ne devrais pas l'être. L'organisation est-elle financée par les exploitants ou par l'ACPP? Le conseil d'administration est-il composé des exploitants ou de l'ACPP? Y a-t-il d'autres membres qui y siègent? Dans quelle mesure le ministère des Pêches et des Océans, l'organisme de réglementation, Ressources naturelles Canada et FFAW-Unifor sont-ils représentés? Y a-t-il une représentation des hauts dirigeants? Pouvez-vous me dire comment cela fonctionne, et comment les problèmes sont réglés à ce niveau?

**Mme Woodford :** Bien sûr. Notre conseil d'administration compte une représentation à parts égales de hauts dirigeants des deux secteurs industriels. Par exemple, le président et le secrétaire-trésorier de FFAW-Unifor, ainsi qu'un membre du conseil de l'organisation sur les activités de pêche côtière siègent à notre conseil d'administration. C'est la même chose pour l'Association of Seafood Producers. Le directeur général et un membre du conseil d'administration font partie de notre conseil. Il en va de même pour l'Atlantic Groundfish Council. Un membre de son conseil d'administration est un administrateur de One Ocean.

Du côté de l'industrie pétrolière, comme je l'ai mentionné plus tôt, tous les exploitants présents sont représentés, ce qui veut dire ExxonMobil, Suncor, Cenovus, Equinor ainsi qu'une personne de l'ACPP. Excusez-moi, mes propos plus tôt à ce sujet n'étaient pas clairs. Mais nous avons la représentation de hauts dirigeants. Je ne tenterai pas de fournir leurs titres parce que je pourrais me tromper, mais nous avons une représentation de hauts dirigeants de tous les exploitants siégeant à notre conseil d'administration.

Et notre structure de financement repose sur les exploitants, conjointement avec une formule fondée sur les droits fonciers ainsi que sur les exploitants. Il existe une formule pour obtenir du financement de nos membres de l'ACPP.

**Le sénateur D. M. Wells :** À votre connaissance, y a-t-il d'autres organisations similaires dans le monde qui exercent leurs activités dans d'autres zones de la production extracôtière?

**Mme Woodford :** Non. Excusez-moi, je n'ai pas répondu au reste de votre question en ce qui a trait à la représentation. Nous avons aussi ce que nous appelons le statut d'observateur officiel pour la RC-TNLEE. Le chef de la direction siège au conseil. De plus, le directeur régional du ministère des Pêches et des Océans, ainsi qu'un représentant de la Garde côtière et le vice-président du Fisheries and Marine Institute siègent au conseil d'administration.

À notre connaissance, aucune autre organisation comme la nôtre, dans sa forme actuelle, n'exerce des activités à l'échelle internationale. Dans les débuts de One Ocean, nous nous sommes beaucoup inspirés de pays comme la Norvège, plus particulièrement en ce qui concerne leur fonctionnement et leurs interactions avec l'industrie de la pêche. Mais, à notre connaissance, il n'existe pas d'organisation comme la nôtre.

**Senator Galvez:** Mr. Ruelokke, thank you so much for saying that no oil spill is acceptable. Thank you so much for that.

But you know that there have been several past accidents in that area; Terra Nova in 2004, White Rose in 2008, Hibernia in 2006 and in the Hibernia platform in 2018, 12,000 litres was released.

You say that by eliminating section 56 of Bill C-49, it will reduce risk, you are not talking about reducing the risk for environmental problems. You are not talking about reducing risks for wildlife impact or fisheries and tourism. What you are talking about is reducing the risk for the investors because there will be an impact on the regulatory oversight because we're eliminating this section.

If we give this mitigation of risk to investors, are you are saying that this will make the economic case for this project that otherwise doesn't exist for the exploitation of the oil in this part of Canada's ocean?

**Mr. Ruelokke:** What I'm saying is that the operators see section 56 as adding additional risk to their investment. It may well cause them to make their investment somewhere else. I should be careful to point out that I am not suggesting in any way that removing section 56 is going to decrease the level of environmental responsibility that the regulator places on operators. There is no linkage between the environmental requirements and the financial risk of the investor.

**Senator Galvez:** Thank you.

**The Chair:** We have come to the end of our evening together. I would like to thank Mr. Ruelokke and Ms. Woodford very much for being here. We're going to take a two-minute pause, and we'll be back. Thank you so much for being here.

(The committee continued in camera.)

**La sénatrice Galvez :** Monsieur Ruelokke, merci beaucoup d'avoir dit qu'aucun déversement d'hydrocarbures n'est acceptable. Merci beaucoup de l'avoir dit.

Mais vous savez qu'il y a eu plusieurs accidents dans ce secteur : Terra Nova en 2004, White Rose en 2008, Hibernia en 2006. Et sur la plateforme d'Hibernia en 2018, 12 000 litres ont été déversés.

Vous dites que la suppression de l'article 56 du projet de loi C-49 réduira les risques. Vous ne parlez pas de réduire les risques liés aux problèmes environnementaux. Vous ne parlez pas de réduire les risques d'impact sur la faune ou sur la pêche et le tourisme. Ce dont vous parlez, c'est de réduire le risque pour les investisseurs, car il y aura un impact sur la surveillance réglementaire puisque nous supprimons cette section.

Si nous accordons cette mesure d'atténuation des risques aux investisseurs, dites-vous que ce sera l'argument économique qui fera en sorte de donner vie à ce projet d'exploitation du pétrole dans cette partie de l'océan au Canada?

**M. Ruelokke :** Ce que je dis, c'est que les exploitants considèrent l'article 56 comme un risque supplémentaire pour leur investissement. Ils pourraient ainsi très bien décider d'investir ailleurs. Je devrais préciser que je ne laisse nullement entendre que la suppression de l'article 56 diminuera le niveau de responsabilité environnementale imposé par l'organisme de réglementation aux exploitants. Il n'y a aucun lien entre les exigences environnementales et le risque financier de l'investisseur.

**La sénatrice Galvez :** Merci.

**La présidente :** C'est la fin de notre soirée ensemble. Je tiens à remercier chaleureusement M. Ruelokke et Mme Woodford d'avoir été des nôtres. Nous ferons une pause de deux minutes, après quoi nous reprendrons nos travaux. Merci beaucoup d'avoir été présents.

(La séance se poursuit à huis clos.)